

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Valérie CHAMAILLARD, Laurence DREANO, Jean-François KERAL, Isabelle LANTRIN, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Gilles CHAMAILLARD, Guénaél THOMAS, Hélène DREANO.

Excusé(s) : Sébastien LEGO.

Non Excusé(s) : Nadine GUEREC.

Monsieur le Maire constatant que les conseillers présents constituent la majorité, de ce fait le quorum étant atteint, ils peuvent délibérer.

Monsieur Gilles CHAMAILLARD est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mai 2023.

Après délibération, le conseil municipal **approuve, à l'unanimité des membres présents**, le compte rendu de la dernière séance.

2) Elections des délégués des conseillers municipaux, des suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 mars 2023

☞Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par le Maire ou de son remplaçant, des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, il s'agit de :

- Monsieur Pierre BOUEDO, Maire
- Madame Marie-Dominique LE POUL, conseillère municipale
- Madame Laurence DREANO, conseillère municipale
- Madame Hélène DREANO, conseillère municipale

Le secrétariat est assuré par Monsieur Gilles CHAMAILLARD.

☞Election des délégués.

Le conseil municipal a donc procédé, dans un premier temps, à l'élection des délégués en vue de l'élection des sénateurs

Nombre de conseillers présents et représentés	douze
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	zéro
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	douze
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	zéro
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	zéro
Nombre de suffrages exprimés [c - (d + e)]	douze
Majorité absolue	sept

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres et en toutes lettres	
BOUEDO Pierre	12	Douze
LE GAL Hervé	12	Douze
DREANO Hélène	12	Douze

Monsieur Hervé LE GAL a été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.
Monsieur Pierre BOUEDO a été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.
Madame Hélène DREANO a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

➤ Election des suppléants

Il a été procédé, ensuite, à l'élection des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Nombre de conseillers présents et représentés	douze
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	zéro
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	douze
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	zéro
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	zéro
Nombre de suffrages exprimés [c - (d + e)]	douze
Majorité absolue	sept

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres et en toutes lettres	
CHAMAILLARD Valérie	12	Douze
HAYS Pascal	12	Douze
LANTRIN Isabelle	12	Douze

Madame Valérie CHAMAILLARD a été proclamée au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Pascal HAYS a été proclamé au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Isabelle LANTRIN a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Questions diverses.

La prochaine séance est fixée au 10 juillet 2023 à 20 heures.

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 30.